

# NIVILLAC *Les Brèves*

Mai-Juin 2016

## PLAN LOCAL D'URBANISME

En date du 9 février 2016, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné M. LE FLOCH en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme HANROT LORE en qualité de commissaire enquêteur suppléant, ceux-ci auront pour mission de mener à bien les trois enquêtes publiques suivantes :

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées
- Actualisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Ces enquêtes publiques auront lieu du mercredi 1<sup>er</sup> juin au mardi 5 juillet 2016 inclus, elles seront signalées, par voie d'affichage,

sur le site internet de la commune ([www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)) et par voie de presse.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête seront consultables aux heures d'ouverture au public de la mairie à partir du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 soit :

- Lundi, mercredi, vendredi :**  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mardi, jeudi :** de 8h30 à 12h -  
**et Samedi :** de 9h à 11h30

Les intéressés pourront, soit consigner ou faire consigner leurs observations sur les registres ouverts en mairie, soit les remettre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié à la mairie - 3, rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC.

M. LE FLOCH, commissaire enquêteur, tiendra les permanences suivantes en mairie :

- mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 de 9H00 à 12H00
- jeudi 9 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- vendredi 17 juin 2016 de 14H00 à 17H00
- mercredi 22 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- mardi 28 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- mardi 5 juillet de 14H00 à 17H00

Après ladite enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de NIVILLAC et sur le site internet de la commune.



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES ÉTÉ 2016		
Jeux, sorties, activités manuelles ou d'expression... sont proposés à vos enfants ! à eux de choisir ! Les programmes seront disponibles à compter de début juin sur le site internet de la commune : <a href="http://www.nivillac.fr">www.nivillac.fr</a>		
Dates d'ouverture	Dates d'inscription	
Du 6 juillet au 31 août	Pour les enfants de Nivillac et des communes conventionnées (La Roche-Bd, Arzal, St Dolay, Férel suivant périmètre défini)	Pour les enfants des communes non conventionnées
	À partir du 13 juin	À partir du 20 juin

TROIS SÉJOURS COURTS DE 12 PLACES CHACUN		
Objectifs pédagogiques des séjours courts : permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, dans un lieu insolite. Partager des moments de plaisir avec les copains.		
3/6 ans La petite écurie à Lauzach (56)	6/9 ans Camping à la ferme du Haut Trégonneau à Montoir de Bretagne (44)	+10 ans Camping sur les rives du Lac au Duc à Taupont (56)
Du 11 au 13 juillet soit 3 jours / 2 nuits	Du 19 au 22 juillet soit 4 jours / 3 nuits	Du 02 au 05 août soit 4 jours / 3 nuits
<ul style="list-style-type: none"> <li>- découvrir de manière ludique le monde des poneys</li> <li>- dormir dans des tipis, sur un terrain aménagé, proche de la nature</li> <li>- faire de l'équitation naturelle, qui inclut la préparation et la monte</li> <li>- découvrir les animaux de la ferme (poules, canards, chèvres, moutons), les nourrir, s'en occuper.</li> <li>- faire des cabanes dans la nature, veillées au feu de camp...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cueillir et ramasser les légumes, parcourir le jardin pédagogique</li> <li>- faire les repas dans un lieu approprié avec la récolte</li> <li>- faire une balade à dos d'âne</li> <li>- activités nature (faune, flore du marais) avec un animateur nature présent sur le site</li> <li>- activités manuelles (bois, terre, récup') dans un marabout mis à disposition</li> <li>- vivre des moments de partage sur le camping avec d'autres enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- s'initier ou se perfectionner aux activités nautiques : Voile, canoë, paddle</li> <li>- faire du tir à l'arc</li> <li>- baignade surveillée</li> <li>- veillées</li> <li>- jeux et temps de collectivité</li> </ul>
		

## INSCRIPTIONS SERVICES PÉRISCOLAIRES : CANTINE, GARDERIE ET TAP POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016

- école Sainte Thérèse et école Saint Louis : vendredi 10 juin de 16h00 à 18h30, cantine de l'école Saint Louis (à l'arrière du Forum)
- école des Petits Murins : mardi 14 juin de 15h45 à 18h45 (cantine de l'école)
- pour les 3 écoles : samedi 25 juin de 9h00 à 11h30, salle du conseil en mairie

Dès le 1<sup>er</sup> juin, les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site internet [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr), ainsi les familles pourront les remplir à domicile et les déposer aux permanences citées ci-dessus.